

OBJET	Code de l'Eau : références légales	ZONE IIa	ZONE IIb
<u>Produits contenant des substances des listes I et II</u>			
Stockage (substances solides et liquides) de plus de 100 litres	R168 §3 alinéas 19 et 20	3 ans	5 ans
Conduite de transport	R168 §3 alinéa 21	3 ans	5 ans
<u>Voiries</u>			
Partie de voirie existante traversant la zone de prévention et présentant un risque	R169 §3 alinéas 1 et 2	2 ans	-
Aire de stationnement > à 5 véhicules	R169 §3 alinéa 3	2 ans	-
<u>Agricoles</u>			
Dépôt - Stockage aérien d'engrais liquides / de pesticides	R168 §3, alinéa 19	3 ans	5 ans
Dépôt - Stockage de pesticides sauf les stockages aériens existants (inférieurs à 2T)	R169 §2,3°	3 ans	-
Manipulation d'engrais / de pesticides	R168 §3 alinéa 22	3 ans	5 ans
Enclos couvert pour animaux	R168 §3 alinéa 23	2 ans	5 ans
Lieu de concentration d'animaux permanent si risque	R169 §2 6°	1 an	-
<u>Autres</u>			
Transformateur existant	R169 §3 alinéas 7 et 8 - R170 §3 alinéas 5 et 6	2 ans	2 ans
Panneau	R170 §4	-	1 an

\*à dater de la parution au moniteur de l'arrêté ministériel approuvant l'étude de zone prioritaire

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 12 avril 2021 relatif à l'établissement des zones de prévention rapprochée et éloignée de l'ouvrage de prise d'eau souterraine dénommé captage de Lienne sis sur le territoire de la commune de Ciney.